



Allocution présentée par Kolë Gjeloshaj, Administrateur du Panathlon Wallonie-Bruxelles, Secrétaire Général adjoint de l'International School Sport Federation et collaborateur scientifique à l'ULB, lors de la conférence de presse du 4 octobre 2021.

Madame la Ministre Valérie GLATIGNY

Monsieur Le Président du Panathlon Wallonie-Bruxelles, Philippe Housiaux

Mesdames et Messieurs représentant le corps arbitral, les fédérations sportives et les médias

Je vous remercie de me donner l'opportunité de prendre la parole pour une thématique aussi importante et complexe à la mesure de la compréhension immédiate que le public pense avoir de "l'arbitre".

Tout le monde sait ce qu'est un arbitre, un Ref., un juge de ligne ou de chaise, un "Empire", Mais celles ou ceux qui revêtent ce costume si visible et saillant que peu souhaitent revêtir, ou mieux se mettent dans leurs peaux, seront d'autant plus appréciés qu'ils soient discrets malgré leurs sifflets et leurs gestes, il est à ce point discret qu'il est un "impensé" dans la littérature scientifique.

Il est ainsi intéressant de constater qu'en langue anglaise le mot "Referee" renvoie uniquement à l'activité sportive. C'est donc la personne de référence, dans le vocabulaire actuel le "sachant", à laquelle s'ajoute l'expérience tandis qu'en langue française le mot "arbitre" ne fait référence au sport qu'en 3e occurrence, de plus il induit plus directement une approche conflictuelle, on pensera plus à adversaire qu'à concurrent par comparaison au Referee. N'est-il pas avant tout un communiquant régulateur garant de la neutralité et du résultat même si on souligne d'abord son rôle consistant à sanctionner. L'arbitre, le Ref., est d'abord celui à qui les instances ont octroyé la possibilité de garantir la conduite, la bonne tenue et enfin d'assurer la crédibilité de leur sport. Soulignons que rarement, le Ref. est associé aux valeurs, alors que, juste uniquement par son rôle et son attitude de probité, il est ce qu'il incarne, ce qu'exprime pertinemment l'écrivain et résistant français Jean Prevost en 1925 dans son livre "Plaisir des Sports" en écrivant : *"Il faut à l'arbitre, que la partie ne saurait amuser toujours, plus d'esprit sportif qu'aux joueurs eux-mêmes"*.

Pour moi, qui travaille pour la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), l'apprentissage de l'apprentissage doit d'abord passer par le fait de s'amuser, le fameux "Learning by Doing". En termes d'apprentissage, on évoque souvent le "Sport comme étant l'école de la vie". En effet, la majorité des adolescents souhaite prouver qu'ils peuvent devenir des "managers", démontrer leur "leadership skills". Peu d'activités selon nous peuvent permettre d'acquérir et d'apprendre le sens du jeu, de comprendre quand et comment appliquer les règles avec des partenaires aux profils variés et dans des conditions très différentes tout en étant le seul à pouvoir s'adresser à tous les intervenants d'une rencontre sportive. Les processus de prise de décision de l'arbitre, la subtile articulation entre expérience et expertise, la complémentarité entre la dimension explicite de la règle et la dimension implicite de ses procédés d'application,

constituent un des moteurs de l'évolution des règlements et des techniques sportives à l'instar de l'évolution de nos sociétés. *L'Esprit de la loi – l'Art du jeu*. Cette intelligence de la vie, se concentre dans ce rôle particulier qu'est l'Arbitre. Cette influence immédiate sur le cours du jeu ne se rencontre que dans peu d'activités mais elle en fait aussi le sel. Cette modernité de l'arbitre, réside, dans le temps long et permanent de l'apprentissage, cumulé à la répétition des coups de sifflet, précédant de plus de 150 ans le rythme des clicks sur nos écrans. Il est celui qui interrompt le jeu, qui nous fait réfléchir à nos actes, c'est aussi en cela qu'il est important particulièrement dans une société en flux incessant de mobilité, de vitesse et d'information.

C'est ce que nous devons faire comprendre aux plus jeunes. Que malgré le fait que nos sociétés soient caractérisées par l'individualisme, le peu de tolérance à l'autorité ou l'acceptation limitée ou relative aux lois et règles, et dans lesquelles l'évaluation est transférée à des logiciels écartant l'humain, dans lesquelles on communique via écran interposé plutôt que de vive voix. Comme par un effet miroir, l'arbitre remplit ce rôle si solitaire, régulateur et humain qui est fortement jugé, évalué et commenté, c'est sans doute à cela qu'on note son importance.

Ne devrions-nous pas considérer l'arbitre comme un exemple d'engagement sociétal majeur dans nos sociétés, ou pour le moins, un exemple d'apprentissage du leadership et de la démocratie, auquel on demande d'avoir des attributions et des qualités toujours plus nombreuses et contradictoires, d'être dans la verticalité et l'horizontalité, dans l'affirmation et la discrétion.

Souvent issu de la communauté d'un sport, amoureux du sport qui, plus il grimpe dans la hiérarchie, plus il s'isole, sans particulièrement s'intégrer dans une communauté des arbitres, qui reste sans doute à définir. Cet isolement ne doit en aucune manière établir les conditions d'une situation permettant aux autres acteurs du sport de les prendre pour cible. Nous devons tous y veiller. N'est-il pas, d'abord, discrédité par les autres acteurs majeurs du sport ? Un autre paradoxe.... L'arbitre est aussi un révélateur de notre propre éducation ou d'un manque d'éducation. Il est essentiel, que les membres des communautés sportives, s'expriment à son égard de manière plus civile. Le "Hate speech" ou "l'arbitre bashing" devraient être considérés différemment, afin de donner une image plus positive des représentants du corps arbitral.

L'apprentissage, et donc la transmission des valeurs, ne peut se faire que dans un environnement organisé, qui planifie l'apprentissage sur la durée et la répétition qui permet et contribue à la rencontre de personnes qui comprennent les règles et les codes et qui en ont l'expérience. L'école et les clubs de sports ont cela en commun. De plus comme toutes matières humaines celles-ci sont évolutives. Il est important de le souligner, puisque la tendance depuis plusieurs années est qu'un nombre croissant de personnes pratique le sport hors de la forme des clubs traditionnels, et de manière de plus en plus individuelle. Cette chute des affiliations s'accompagne d'une chute de la pratique tout court particulièrement à l'adolescence et plus significativement chez les jeunes femmes.

Ce sport organisé est essentiel à la vie de nos sociétés et pour construire le lien entre les différentes communautés qui composent notre société, mais qui sont surtout les différentes plateformes nécessaires et complémentaires à la formation de citoyens engagés. L'arbitre, ce liant structuré et structurant, dont le rôle à l'instar des valeurs du sport devrait imprégner de manière plus significative les cours d'école et d'éducation physique, est l'une des pièces caractéristiques du sport organisé.

L'école et le club de sport ont pour l'instant comme autre caractéristique majeure commune d'être en pénurie de personnel. Le manque de respect, parfois la violence sous toutes ses formes, le peu de reconnaissance sont des caractéristiques des enseignants et des arbitres.

Enfin, je souhaite donc Madame la Ministre profiter de votre présence pour passer une annonce :

“ Tu veux avoir de l’expertise dans différents domaines que tu dois utiliser à chaque mission.

Tu veux avoir un rôle clé dans ce qui reste le mouvement structuré sociétal majeur du 20e Siècle.

Tu veux faire appliquer les règles et t’assurer que tout est en conformité.

Tu veux prendre des décisions toutes les deux minutes et les faire appliquer instantanément.

Tu veux exercer une fonction avec une équipe réduite qui change à chaque fois, quand tu n’es pas seul à décider.

Tu veux te déplacer pour chaque mission qui sera à chaque fois différente.

Tu veux avoir un bel uniforme et parfois courir.

Tu veux remplir des rapports et partager des opinions.

Tu veux être la/le seul(e) à pouvoir t’adresser à tous les intervenants, quels que soient leurs rôles.

Finalement, tu veux être en toute discrétion le centre de l’attention.....”

Pour attrayante que semble être cette annonce, je n’ai pas nommé le poste, ni évoqué les avantages ou salaires.....Oubli de ma part ou reflet d’une certaine réalité...?

“Un seul être vous manque et tout est dépeuplé”. Je ne suis pas convaincu que Lamartine pensât au sport, mais nous, amoureux du sport, devons absolument consolider cette part d’humain qui nous lie tout en étant le garant de la respectabilité de notre sport. En effet, peu d’activités permettent à celui qui sait et connaît les règles d’être au milieu des intervenants en prise directe avec eux. L’arbitre comme reflet de la société dans sa complexité et ses paradoxes, mais un apprentissage de la vie et des communautés à nul autre pareil.

Continuons ensemble à transmettre ces valeurs – à écrire Fair-Play en anglais et non en français Faire-Plaie(s).

Kolë Gjelošhaj

Administrateur du Panathlon Wallonie-Bruxelles, Secrétaire Général adjoint de l’International School Sport Federation et collaborateur scientifique à l’ULB

Références:

- Philippe Broda : “La population des arbitres et son hétérogénéité : une étude de cas dans le basket-ball français” De Boeck Supérieur in « Staps » 2016/3 n° 113, pages 37 à 53.
- Williams Nuytens, Nicolas Penin, Grégoire Duvant “Les pleins pouvoirs ? éléments de sociologie des arbitres de football en France” in Médecine & Hygiène in « Déviance et Société » 2020/1 Vol. 44, pages 83 à 110.
- Loïc Sallé, Oumaya Hidri Neys: Des arbitres « hors-jeu » ? L’évaluation des arbitres du football amateur en question in Formation emploi 2018/2 (n° 142), pages 255 à 277